

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 210 Traitement image 2			
Code	SOCM2B210	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be) Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be)		
Coefficient de pondération		80	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe les cours de TIC (3 modules : Photoshop, Illustrator, Indesign) et le rapport de stage du BLOC 2.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale

Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

- 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
- 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication

Acquis d'apprentissage visés

1. développer une culture visuelle
2. maîtriser les outils et techniques permettant de faire passer un message visuel (prépresse)
3. se familiariser avec les logiciels et les plateformes pour devenir opérationnel
4. réaliser des outils de communication visuelle (affiches, brochures, dépliants, rapports)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B210RS2 Rapport de stage

0 h / 4 C

SOCM2B210TIC2 TIC

80 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B210RS2 Rapport de stage

40

SOCM2B210TIC2 TIC

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

TIC = évaluation de la mise en page du rapport de stage (de l'UE230 "pratique professionnelle", stage) : Indesign 25%; Illustrator 25%; Photophop 25%; Créativité 25%.

A la suite du stage, 2 séances de travail certificatives sont organisées. Elles sont consacrées uniquement à la mise en page du rapport. Par ailleurs, ce travail compte pour 10% dans l'évaluation de l'AA rapport de stage, UE230;

-

L'UE 210 comporte deux activités d'apprentissage organisées sur les 2 quadrimestres :

1. TIC : 4 ECTS

2. Rapport de stage : 4 ECTS

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

De plus, en cas d'échec (note inférieure à 10/20) dans l'activité d'apprentissage "rapport de stage" composant l'UE, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Seconde session (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rapport de stage			
Code	23_SOCM2B210RS2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Enseignants intervenants : F JANUS, L CHARON, M PAQUOT

Le rapport de stage est un outil de communication du vécu de l'étudiant dans le cadre de son stage de pratique professionnelle et permet à l'étudiant de faire un état des lieux de ses acquis et connaissances. L'étudiant pourra en outre développer un regard critique sur son expérience et, sur la forme du support, mettre en pratique les notions vues lors des cours pratiques.

L'étudiant sera amené à réaliser deux "reportings" durant la période de stage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- décrire, expliquer (reporting) et analyser l'organisation dans laquelle il a effectué son stage
- rédiger une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae le présentant
- rédiger un rédactionnel de manière professionnelle et en ayant recours aux techniques journalistiques vues dans les différents cours
- expliquer et analyser sa pratique de stage, les missions réalisées avec un regard critique
- s'auto-évaluer
- utiliser, pour la mise en page du rapport, le logiciel In design
- rédiger selon les règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques d'usage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Voir note explicative remise aux étudiants en séance et via les outils on-line.

Démarches d'apprentissage

Préparation et accompagnement par l'équipe des superviseurs de stages avant et pendant le stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Un dossier reprenant les consignes relatives au stage de Bloc 2, au rapport de stage et aux modalités de reporting est remis à l'étudiant.
- Accompagnement des superviseurs de stage : les étudiants de Bac 2 peuvent envoyer leurs questions concernant le rapport de stage à leur superviseur de stage.

Ouvrages de référence

- Ouvrages et sites conseillés :

o La nouvelle orthographe en pratique, Dominique Dupriez (De Boeck, Bruxelles 2009)

o Dictionnaire des pièges et difficultés de la langue française, Jean Girodet, éditions Bordas.

<http://www.orthographe-recommandee.info/>

<http://www.renouvo.org/>

Supports

Une note de synthèse est remise aux étudiants reprenant les consignes relatives au stage, au rapport de stage et aux modalités de reporting.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	100	Rap	100
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TIC			
Code	23_SOCM2B210TIC2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Enseignante cours de TIC: M. Gobert

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- saisir les enjeux de la communication visuelle ;
- maîtriser un vocabulaire graphique, avoir un regard critique et une compréhension des moyens de créations d'image, lui permettant d'avoir un accès plus facile à la création et à la production de projets publicitaires ;
- maîtriser globalement les outils technico-graphiques afin de comprendre les attentes et les besoins des employeurs et des collaborateurs dans une vie professionnelle future ;
- dépasser la simple acquisition de connaissances ou de règles à appliquer. L'objectif est de rendre l'étudiant autonome afin de permettre un approfondissement ultérieur des T.I.C. (formation, livre, stage...) via une initiation de base aux logiciels Indesign (mise en page / prépresse), Illustrator (dessin vectoriel) et Photoshop (traitement de l'image) sur MacIntosh ainsi qu'à la création de pages WEB. Le cours initie les étudiants à la pratique de ceux-ci ;
- développer des compétences de savoir-faire au départ des savoirs-appris ;
- acquérir des attitudes et des comportements pour évoluer dans une société en mutation permanente.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

IN DESIGN

Ce cours est orienté sur la pratique de l'outil InDesign en vue de finaliser la mise en page du rapport de stage que devront réaliser les étudiants sous forme de brochure imprimée et reliée chez un imprimeur professionnel. L'analyse de supports visuels divers est une des manières choisies pour développer le regard des étudiants et éveiller chez eux un sens de la lisibilité et de l'esthétique.

Question technique :

- Règles d'orthotypographie ;
- Notions de typographie et questions de lisibilité des fontes ;
- Approche des questions de lisibilité des textes imprimés ;
- Chaîne graphique et chaîne éditoriale (notions de gestion des formats de fichiers – numérisation – traitement de l'image) ;
- Découverte des outils et des principales palettes disponibles dans le logiciel ;

- Mise en rapport des palettes dans les divers logiciels de la Suite Adobe ;
- Création et gestion des maquettes de base pour l'édition, des feuilles de style pour l'édition ;
- Exploitation de la fonction d'habillage dans les mises en page ;
- Gestion des blocs de texte et d'image ; gestion des colonnes et alignements dans des documents multipages ;
- Gestion des premiers plans et arrière-plans ;
- Création de maquettes pour l'édition ;
- Réalisation de livrets, brochures, folders ou affiches.

Question graphique :

- Approche des questions de mise en page propre au mode du prépresse ;
- Approche de la question d'ergonomie d'une double page (lisibilité) etc. ;
- Réflexion graphique autour du « rapport de stage » des étudiants (travail que les étudiants doivent rédiger et mettre en page au terme de leur stage de 7 semaines). Brainstorming.

PHOTOSHOP

Question graphique :

- Lecture d'une image (sens factuel, contextuel, culturel, émotionnel...)
- Gestion des images (bitmap, résolution des images scannées, formats, colorimétrie)
- Respect des impératifs du mode d'édition (web ou impression)
- Création de visuels de communication au départ d'images existantes
- Montage, découpage, collage d'éléments graphiques articulés autour d'un message
- Approche des différents supports de communication - affiche, flyer, carton d'invitation, ...
- Développement personnel nourri par l'acquisition progressive d'un bagage artistique

Question technique :

Apprentissage des principales palettes disponibles (calques, tracés, couleurs, nuanciers, historique,...) et exploitation de la barre d'outils:

- Outils de dessin (crayon, pinceau, aérographe, plume vectorielle, forme vectorielle...)
- Outils de sélection (lasso, forme géométrique, baguette magique, tracé de sélection...)
- Outils de découpe/ de détournage (plume - outils de sélections)
- Outils de retouche (tampon, goutte, gomme, doigt, netteté, éponge...)
- Outil texte (+ masque d'écritage)
- Outil recadrage (ré-échantillonnage de l'image)

Travail sur la couleur (clarté, intensité, niveaux...), les effets et les filtres.

Culture visuelle et graphique :

- Espace d'échange culturel axé sur la communication visuelle

ILLUSTRATOR

Intention et créativité :

- Le pouvoir de l'image vectorielle (étude des signes)
- Synthétiser un message à véhiculer par la forme graphique
- Reconnaître des identités graphiques et pouvoir être critique
- Exercer sa mémoire visuelle comme ressource pour créer des visuels de communication
- Créer et dessiner des logotypes, des pictogrammes, des personnages, des affiches...
- Comprendre et utiliser une charte graphique
- Stimuler sa créativité et découvrir sa « patte » à travers un cahier d'idées

Réalisation technique :

- Découverte et utilisation de l'interface, de ses outils, de ses palettes
- Outils de dessin libre (pinceau, crayon)
- Outils de dessin vectoriel de base (plume, formes primitives)
- Palettes couleurs, dégradés, attributs de contour et de fond, pipette, nuancier...)
- Outils de sélection vectorielle (flèche noire et flèche blanche)
- Outils de découpe (pathfinder)
- Ornementation (symboles, ...)
- Tracé transparent

- Outils textes (vectorisation, masque d'écrêtage, effets...)
- Utilisation des calques, des règles et des repères

Culture visuelle et graphique :

- Espace d'échange culturel axé sur la communication visuelle

Démarches d'apprentissage

Pour le module Photoshop, Illustrator, In design, le cours est pensé de façon cumulée et évolutive. Les apprentissages sont récupérés d'un programme à l'autre afin d'élargir au maximum les questions de communication graphique et les connaissances des étudiants. Un axe culture visuelle et graphique est développé dans le cours pour forger un œil critique et éveiller la créativité de l'étudiant.

La démarche du module en général est expositive, interrogative, de recherche, de découverte... Le cours est organisé comme un atelier. La présence aux cours est indispensable pour une bonne évolution de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long du cours, le « rapport de stage » sert de fil rouge afin d'aider les étudiants à développer leur créativité, trouver des idées pertinentes, etc.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

L'aide en ligne est autorisée.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail : la mise en page du rapport de stage est évaluée dans cette UE à hauteur de 100 %. (Photoshop: 25%, Illustrator 25%, In design 25%, Créativité 25%). **Le même travail fait l'objet d'une évaluation à hauteur de 10% dans l'AA « rapport de stage ».**

Pour les étudiants ayant déjà validé le rapport de stage du bloc 2, une épreuve certificative réunissant les 3 modules est organisée à la fin du cours (session de juin).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La présence de l'étudiant est obligatoire.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).